

### Calendriers stages obligatoires

Cycles	Année	Statut	Titre du stage	Durée	Objectifs	Mode d'évaluation	Fiche d'approbation du projet de stage	Dépôt du convention de stage signée	Date limite du dépôt
1er cycle	1ère année	obligatoire	Stage ouvrier ou chantier	70 heures	Il s'agit donc d'un stage d'observation des métiers d'ouvrier et ou de chantier, soit dans une entreprise de BTP, chez un artisan ou autre	Fiche d'évaluation 30% Rapport 70%	<a href="https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles">https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles</a>	15 jours avant la date du début du stage	23/07/2020
	2ème année	obligatoire	Première pratique	140 heures	Ce stage a pour objet d'appréhender la diversité des pratiques professionnelles de l'architecture et doit privilégier des rencontres avec des professionnels n'exerçant pas nécessairement en agence.	Fiche d'évaluation 30% Rapport 70%	<a href="https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles">https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles</a>	15 jours avant la date du début du stage	15/10/2020
2e cycle	4ème année	obligatoire	Formation pratique	2 mois à temps plein ou 4 mois à mi-temps, dans la même structure, durant l'été	Ce stage est porté sur les analyses des « systèmes d'acteurs » : les maîtres d'ouvrage, les clients. Il doit donner à l'étudiant des savoirs et savoir-faire complémentaires aux enseignements dispensés en 2e cycle, lui permettre de confronter ses connaissances aux pratiques professionnelles, de découvrir différents aspects de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.	Fiche d'évaluation 30% Rapport 70%	<a href="https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles">https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles</a>	15 jours avant la date du début du stage	30/10/2020